



VILLENEUVE-LÈS-BOULOC



PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2022-2025

PLAN MERCREDI



Un projet collectif
en direction de l'enfant et du jeune

PREAMBULE

Depuis 2014, la commune de Villeneuve-lès-Bouloc poursuit la mise en œuvre d'une politique éducative partenariale avec comme priorité de contribuer à l'épanouissement et à la réussite des enfants en apportant une réponse concertée et partagée par tous les intervenants sur les différents temps de l'enfant : scolaire, périscolaire et extrascolaires.

Depuis la loi sur la réforme des rythmes scolaires en 2013, des comités de pilotage sont mis en place afin de définir l'organisation et les objectifs de cette politique. Ils assurent le suivi des actions engagés, la cohérence et la continuité éducatives qui favorisent l'enfant dans sa progression vers l'âge adulte.

Cette démarche a été entérinée par une contractualisation entre la commune de Villeneuve-lès-Bouloc, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Education Nationale et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, d'un premier PEDT de 2015 à 2018, suivi d'un second PEDT de 2019 à 2022.

Par ailleurs, le Contrat Enfance et Jeunesse formalisant des objectifs éducatifs avec un cofinancement de la CAF souscrit par la commune, est désormais remplacé par la Convention Territoriale Globale (CTG) depuis le 17 décembre 2021. Cette convention-cadre, politique et stratégique, permet de mettre en œuvre un projet social partagé dans lequel le PEDT doit s'inscrire.

Aujourd'hui, le renouvellement du PEDT assure une continuité du travail commun entre l'école, le Centre de Loisirs de notre commune, le Centre Accueil des jeunes (CAJ) de la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF), des assistantes maternelles, des associations du village et la municipalité de Villeneuve-lès-Bouloc.

Ce nouveau projet va prendre en compte les bilans du PEDT des années précédentes, les répercussions des années de crise sanitaire sur l'ensemble de la communauté éducative, les enfants et les constats actuels pour construire ou adapter ses objectifs. Notamment, il va permettre de renforcer les liens entre les différents intervenants dans la vie de l'enfant, de mieux structurer les activités choisies en fonction des objectifs définis par le comité de pilotage, d'établir des évaluations plus précises et de mener des actions en parfaite cohérence avec les besoins des enfants.

SOMMAIRE

I. PERIMETRE DU PROJET

A. La commune de Villeneuve-lès-Bouloc

- *Situer le contexte*
- *Atouts et contraintes du territoire*

B. La petite enfance de 0 à 5 ans

- *Le Relais Petite Enfance*
- *Les assistantes maternelles*
- *Les creches*

C. L'enfance de 6 à 10 ans

- *La semaine type de l'enfant*
- *L'école*
- *Le périscolaire et l'extrascolaire*
- *Le plan mercredi*

D. La jeunesse de 11 à 17 ans

- *Centres animation jeunes*

II. LA MISE EN ŒUVRE DU PEDT

A. L'enfant et le jeune au cœur des rythmes

B. Les partenaires engagés

C. La Convention Territoriale Globale (CTG)

III. LA GOUVERNANCE ET L'ÉVALUATION SUR LE TERRITOIRE

A. La gouvernance

C. Les orientations éducatives

D. Les principaux enjeux de l'évaluation

IV. ANNEXES

- *Bilan 2019/2022*
- *Plan mercredi*
- *Trame de méthodologie de projet*
- *Questionnaire aux familles*

1. PERIMETRE DU PROJET

A. La commune de Villeneuve-lès-Bouloc

- *Situer le contexte*

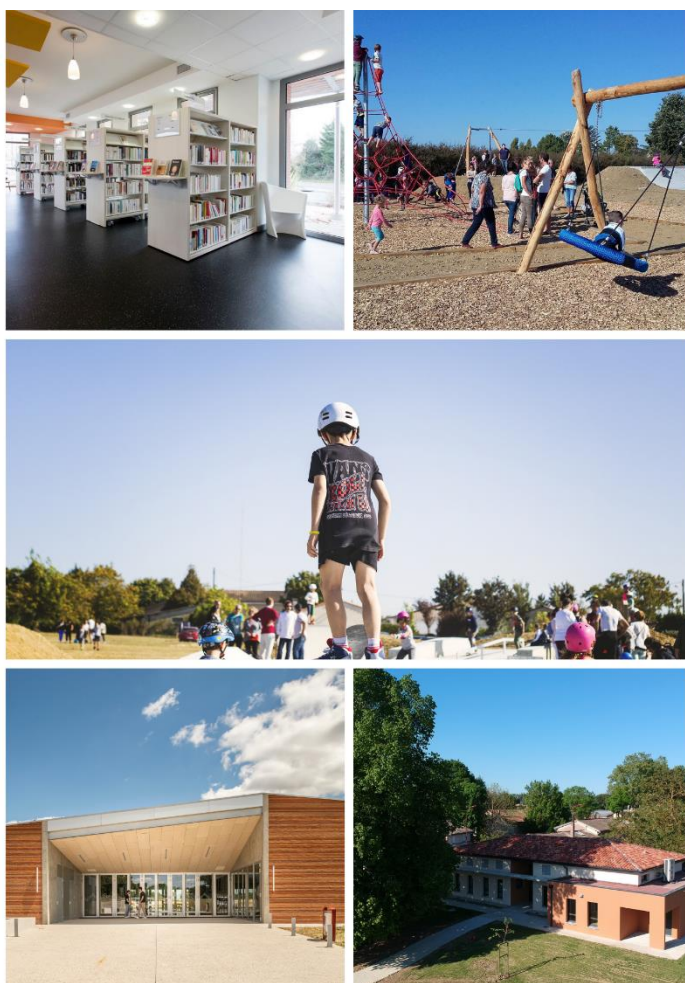
Situé en Région Midi-Pyrénées, dans le département de la Haute-Garonne sur le canton de Fronton, Villeneuve-lès-Bouloc est un village au nord de Toulouse, à 20 kilomètres du centre de la métropole régionale. S'étendant sur 12 km de long, la commune est constituée d'un centre qui s'étoffe peu à peu, de nombreux quartiers excentrés, de l'habitat diffus et de terres agricoles (76 %).

Ne disposant pas de commerces dans le centre du village, un marché est organisé tous les lundis soir. L'activité économique est néanmoins présente grâce à la ZAC Eurocentre qui est située pour 1/3 sur notre territoire et génère environ 1300 emplois.

La population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2022 est de 1639 habitants. La plupart des habitants sont propriétaires de leur maison, il y a très peu d'appartements et de logements locatifs sur la commune. Les logements sociaux sont au nombre de 21.

Villeneuve-lès-Bouloc fait partie de la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) depuis sa création, en janvier 2013, avec neuf autres communes : Bouloc, Castelnau d'Estrétefonds, Cépet, Fronton, Gargas, Saint Rustice, Saint-Sauveur, Vacquiers, et Villaudric soit 26 724 habitants en 2018.

Les compétences CCF « petite enfance et jeunesse » et « sociale » intéressent directement le PEDT.



- *Atouts et contraintes du territoire*

Les forces

Croissance démographique
Territoire rural et cadre de vie de qualité
Axes routiers et autoroutiers existants qui assurent une proximité avec la métropole toulousaine et l'aire urbaine montalbanaise
Activités et équipements nombreux (Médiathèque, saison culturelle, salle des fêtes, aire de jeux, espace de loisirs, salle polyvalente, salle multi activités, deux autres petites salles de réunion)
Infrastructures scolaires (école primaire), périscolaire et extrascolaire
Tissu associatif riche et dynamique
Lien intercommunal
Maison médicale (médecins généralistes, infirmières, podologue, orthophoniste)

La politique culturelle développée par la municipalité se veut accessible à tous les publics, quel que soit leur âge, leurs origines sociales et culturelles, en s'appuyant sur la médiathèque comme équipement culturel structurant et attractif. Cet équipement, situé dans le centre bourg de la commune, propose une offre documentaire, de loisirs et de services (accueil des classes, concours les incorruptibles, espace multimedia...).

Nombre d'adhérents à la médiathèque par âge :

Age	Nombre d'adhérent
De 0 à 5 ans	108
De 6 à 11 ans	223
De 12 à 18 ans	105

Chaque année, la saison culturelle programme des spectacles, ateliers et concerts en direction notamment d'un public familial. L'espace culturel attenant à la médiathèque accueille plus spécifiquement des expositions tout public et des spectacle et ateliers parents/enfants pour les tout-petits.

Les faiblesses

Mobilité
Difficultés de recrutement de personnel
Actions envers les jeunes peu développées

Offre de transports limitée

Territoire scindé à l'est et à l'ouest par des axes routiers très circulants

B. La petite enfance de 0 à 5 ans

• *Le Relais Petite Enfance*

Les Relais Petite Enfance (RPE), anciennement RAM (Relais Assistants maternels) sont des lieux d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistant-e-s maternel-le-s et des professionnels de la petite enfance. Les animateurs des RPE conseillent les parents sur les différents modes de garde des enfants. Les RPE constituent aussi un point d'accueil pour les assistant-e-s maternel-le-s et les enfants qui leur sont confiés, organisant rencontres et ateliers ludiques.

La CCF comporte aujourd'hui 4 RPE:

- à Bouloc, pour les assistant-e-s maternel-le-s et les familles de Bouloc,
- à Castelnau d'Estrétefonds, pour les assistant-e-s maternel-le-s et familles de Castelnau et de Saint-Rustice
- à Fronton, pour les assistant-e-s maternel-le-s et familles de Fronton,
- un RPE itinérant, situé à Cépet, pour les assistant-e-s maternel-le-s et les familles des communes de Cépet, Gargas, Saint-Sauveur, Vacquiers, Villaudric et Villeneuve-lès-Bouloc. Ce RPE itinérant assure des accueils collectifs 1 fois par semaine sur chacune des communes de Cépet, Villaudric et Villeneuve-lès-Bouloc.



La permanence du Relais Petite Enfance a vu le jour à Villeneuve-lès-Bouloc en novembre 2018. Elle se déroule tous les jeudis matin de 9h45 à 11h45 à la Maison des activités.

• *Les assistantes maternelles*

Concernant notre commune, 10 assistantes maternelles étaient en activité en 2021, pour une capacité théorique d'accueil de 35 places (Diagnostic CTG).

Certaines d'entre elles font partie de l'association « Les petits papillons » ce qui leur permet de se regrouper dans des actions communes. La salle Multi Activités (MDA), adaptée aux enfants de moins de 3 ans, est mise à leur disposition à titre gratuit le lundi, mardi, mercredi et vendredi matin par la municipalité.

• *Les crèches*

La compétence petite enfance est exercée par la Communauté de Communes du Frontonnais. La répartition des places au sein des différentes crèches multiaccueils s'établit lors de la commission d'attribution annuelle de la CCF. Sur 218 demandes traitées en 2020, seules 108 ont été satisfaites, soit 49,5%.

La CCF dispose de 3 structures multi-accueils situées à :

- Bouloc : gérée par l'association Babillage - 22 places
- Castelnau d'Estrétefonds : délégation de service public à la Mutualité Française - 50 places
- Fronton : en gestion directe - 40 places

Elle propose également 8 places au multi-accueil BÉBÉBiz Les Coccinelles, situé sur la zone Euronord de Bruguières, et 15 places au multi-accueil BÉBÉBiz Graine d'éveil, situé sur la zone Eurocentre de Castelnau d'Estrétefonds.

Toutes ces structures multi-accueil proposent 2 types d'accueil :

- L'accueil régulier pour les parents qui ont un besoin de garde récurrent, qui peut aller de 1 à 5 jours par semaine.
- L'accueil occasionnel pour un besoin de garde ponctuel, ne se renouvelant pas à un rythme prévisible à l'avance. Les enfants peuvent être accueillis en fonction des places laissées disponibles par les enfants reçus en accueil régulier.

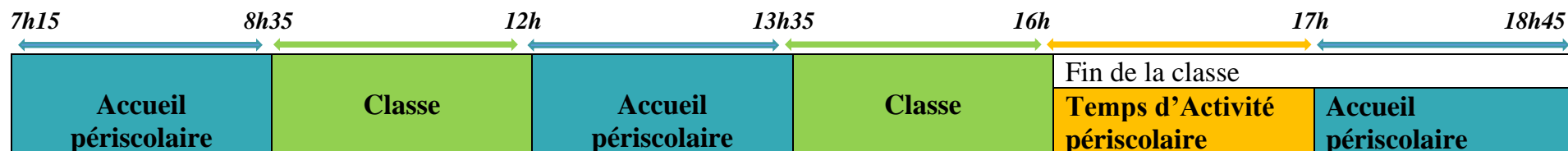
En moyenne 7 places en accueil régulier sont occupées chaque année par des enfants de notre commune.

C. L'enfance de 6 à 10 ans

• La semaine type de l'enfant

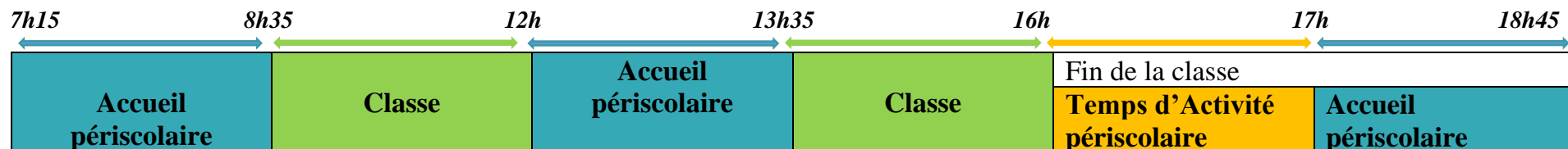
Le schéma d'organisation de la semaine, en concertation avec l'école, l'accueil de loisirs et les familles, et la municipalité a été conservé à 4 jours et demi.

➤ En maternelle



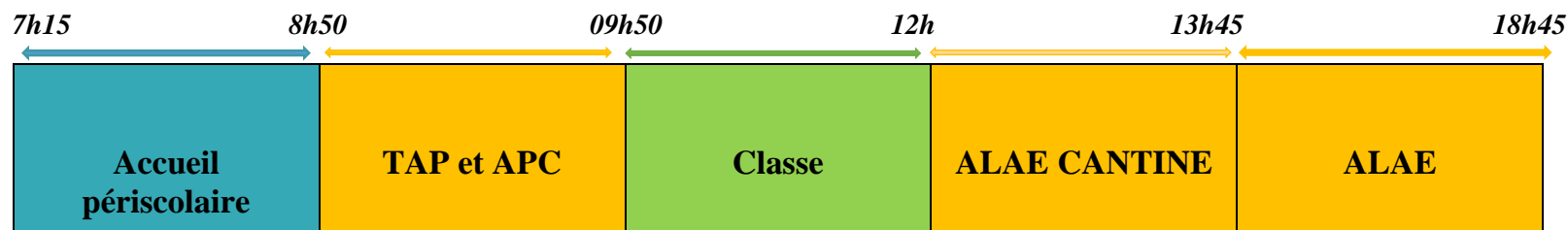
Par exception pendant la période COVID pour respecter le non brassage des élèves trois services de cantine ont été mis en place, modifiant l'horaire d'école des maternelles pendant la pause méridienne de 11h15 à 12h00.

➤ En élémentaire



Pendant la période COVID les élèves d'élémentaire ont déjeuné en deux services au lieu d'un, passant d'un service type self à un repas servi à table avec un placement identique chaque jour sur toute la période.

➤ Mercredi



• L'école

La commune de Villeneuve-lès-Bouloc est dotée d'une école primaire publique.

Cette école a toujours fait partie des priorités et a toujours occupé une place centrale dans les choix politiques des municipalités successives.

Elle se compose :

- De 3 classes de maternelle
- De 6 classes d'élémentaire

Elle comporte une bibliothèque scolaire, une salle de motricité, une cantine et trois cours extérieures aménagées (préaux, espaces ombragés, bancs).

Elle est organisée en deux bâtiments séparés et trois préfabriqués dont un en double classe. Cette disposition permet d'espacer les classes et donne à chacun la possibilité d'évoluer dans un lieu adapté à son âge et ses besoins.



Pour autant, il apparaît aujourd'hui nécessaire d'entamer une réflexion pour délimiter et harmoniser l'espace scolaire et périscolaire.

Dans toutes les classes depuis de très nombreuses années, les élèves sont accueillis sur 2 niveaux d'enseignement et par exception, 3 niveaux.

Moyens humains :

- 1 Directrice, enseignante dans une classe à 2 niveaux de maternelle, petits et moyens.
- 9 autres enseignantes dont huit sont titulaires d'une classe, la neuvième assure la décharge de la Directrice deux jours par semaine et remplace les enseignantes à temps partiel sur les trois autres jours.
- 3 personnels aux fonctions d'ATSEM répartis dans chaque classe de maternelle,
- 3 auxiliaires de vie scolaire (AVS) pour accompagner des élèves en situation de handicap.
- Une équipe d'entretien des locaux scolaires de 4 personnes qui intervient dès 6h du matin pour assurer l'hygiène et la propreté de tous les lieux fréquentés par les occupants de l'école et du centre de loisirs.
- 1 cuisinière et son adjointe qui préparent les repas de cantine et assurent le service. Elles sont aidées par 3 agents de l'équipe d'entretien pendant le temps méridien.

Horaires de l'école

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	8h45 / 12h00 - 13h45 / 16h00
Mercredi	10h / 12 h

Effectifs de ces 3 dernières années scolaires

Année	Effectifs
2021-2022	236
2020-2021	236
2019-2020	241

Les prévisions des effectifs des trois prochaines années scolaires s'annoncent légèrement inférieures aux années précédentes au regard du nombre d'élèves qui rentrent au collège en 2022.

Au cours des années précédentes, des investissements en mobilier et matériels numériques ont été fait au fur et à mesure pour équiper les classes. En 2019 la municipalité s'est inscrite dans le projet « Ecole numérique ». Elle a ainsi investi dans un équipement numérique performant notamment des classes élémentaires (ENT, un robot à assembler pour apprendre la programmation aux élémentaires)

• *Le périscolaire et l'extrascolaire*

La délégation Léo Lagrange assure la gestion et l'organisation des temps périscolaire et extrascolaire.

L'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE)

Il se déroule :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h15 à 8h35, de 11h15 à 13h35 et de 16h00 à 18h45.
- Les mercredis de 7h15 à 8h50 et de 12h à 18h45.

L'équipe d'animation se compose d'un directeur, de 2 adjoints et d'animateurs (le nombre varie selon les effectifs)

Capacité d'accueil et d'encadrement :

	Enfants de moins de 6 ans	Enfants de plus de 6 ans	Animateurs
Temps ALAE	80	135	18

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'ALSH est ouvert pendant la première semaine des **petites vacances** : 5 jours en février, 5 jours en avril et 5 jours à la Toussaint. Il accueille **55** enfants en moyenne

En été, il est ouvert 15 jours en juillet et 5 jours la dernière semaine du mois d'août.

En complément, une convention est établie entre l'ALSH de Bouloc et la mairie de Villeneuve-lès-Bouloc. Elle permet de proposer aux enfants de notre commune l'accueil de loisirs de Bouloc en dehors des périodes d'ouverture de celui de Villeneuve-lès-Bouloc.

	Enfants de moins de 6 ans	Enfants de plus de 6 ans	Animateurs
Temps ALSH	30*	50*	8*

Effectifs au plus haut*

Organisation du mercredi

Pour les familles qui le souhaitent la commune propose un service spécifique les mercredis après la classe :

- Un accueil restauration avec la prise en charge des enfants à la sortie de la classe à 12h00, repas et une fin de service à 13h15. Les parents viendront récupérer leurs enfants entre 13h jusqu'à 13h45.

- Un accueil restauration + après-midi à l'accueil de loisirs avec la prise en charge des enfants à la sortie de la classe, repas et activités. Les parents viendront récupérer leurs enfants entre 16h30 et 18h45.

Les Temps d'Accueil Périscolaires (TAP)



Ces temps se déroulent :

- Le mardi de 16h à 17h00
- Le mercredi de 8h50 à 9h50
- Le jeudi de 16h à 17h00

La réforme des rythmes scolaires vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée à l'école et à programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.

157 enfants en moyenne sont accueillis aux TAP.

Ces temps d'activité sont gratuits depuis l'origine et ne sont pas obligatoires.

- *Le plan mercredi*

Le 20 juin 2018, le Ministre de l'Education Nationale a rendu publique le Plan Mercredi, destiné à encadrer les temps périscolaires du mercredi en organisant des activités riches et diversifiées.

L'ambition du Plan Mercredi repose sur la continuité éducative entre l'école et les accueils de loisirs, en adéquation avec le PEDT. Les projets périscolaires mis en œuvre dans le cadre du plan mercredi doivent :

- Rechercher la complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant
- Garantir l'accueil de tous les enfants et notamment ceux en situation de handicap
- Construire un partenariat local s'appuyant sur la richesse des territoires
- Veiller à la qualité et à la diversité des activités, qui pourront être culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, civiques et sportives

Le plan mercredi de la commune de Villeneuve-lès-Bouloc est porté par la fédération Léo Lagrange.



D. La jeunesse de 11 à 17 ans

Les Centres Animation Jeunesse (CAJ)



La compétence jeunesse est exercée par la Communauté de Communes du Frontonnais. Les Centres d'Animation Jeunesse (CAJ) sont implantés sur les communes de Bouloc, Villaudric, Fronton et Castelnau d'Estretfonds. Ils sont accessibles aux jeunes de notre commune sur adhésion annuelle et individuelle. Ils ont pour vocation de mettre en place des animations éducatives en direction des jeunes (projets, séjours, manifestations, sorties...).

Gérés par les équipes de Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud, les centres de la CCF accueillent les jeunes les mercredis, vendredis, samedis en période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances.

Les Centres Animation Jeunesse de la Communauté de Communes du Frontonnais sont missionnés pour s'adresser à l'ensemble des jeunes entre 11 et 17 ans du territoire dont ceux de Villeneuve-lès-Bouloc. L'absence de structure sur cette commune, contraint les CAJ à trouver des formes d'interventions différentes pour « Aller vers » les jeunes de Villeneuve-lès-Bouloc.

Les CAJ orientent leurs actions autour de trois axes :

- Les établissements scolaires (collège et lycée de Fronton)
- L'ALAE de la Commune (mise en place de passerelles)
- Les espaces publics (festival et interventions ponctuelles sur les lieux de regroupement).

Au regard de l'organisation des compétences sur le territoire et de la dimension intercommunale du service Jeunesse, les CAJ s'inscrivent dans un projet éducatif global, dont les objectifs permettent d'identifier des liens et un écho au PEDT de Villeneuve Les Bouloc, notamment sur les questions du « Vivre Ensemble » et du « Bien Être » des jeunes.

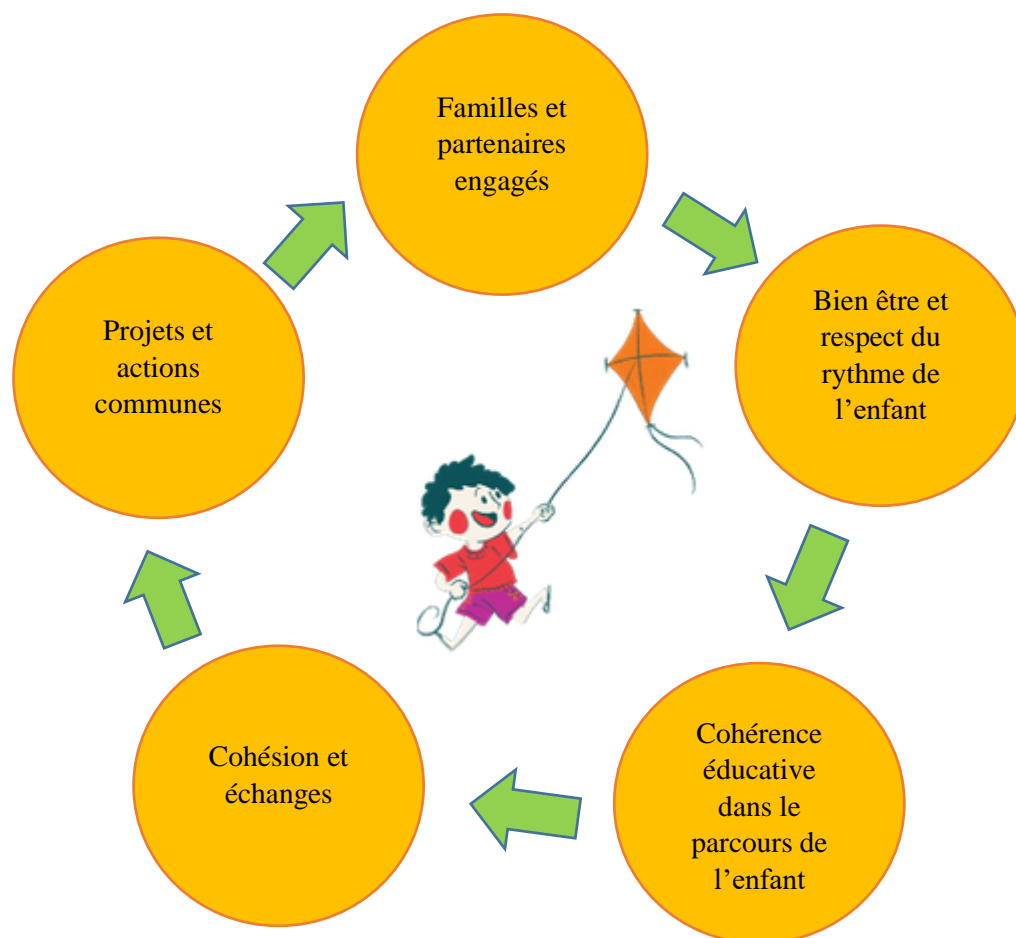
Les équipes des CAJ interviennent au sein du collège de Fronton les mardis et jeudis. Leur action s'oriente autour des axes suivants :

- Ateliers ludico-éducatifs autour de thématiques culturelles, scientifiques, d'expression...
- Accompagnement de projets de jeunes.
- Animation d'un « foyer ».

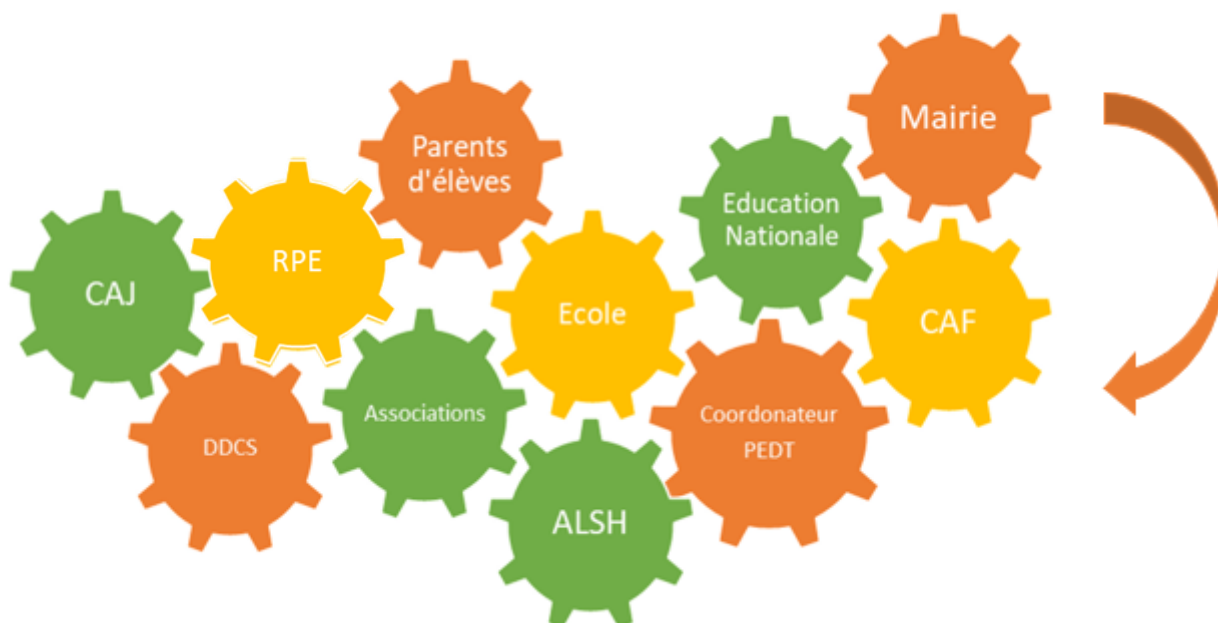


II. LA MISE EN ŒUVRE DU PEDT

A. L'enfant et le jeune au cœur du projet éducatif



B. Les partenaires engagés



Ce projet, à l'initiative de la mairie, est le fruit d'une démarche partenariale avec l'ensemble des acteurs locaux, en lien avec les services de l'Etat concernés.

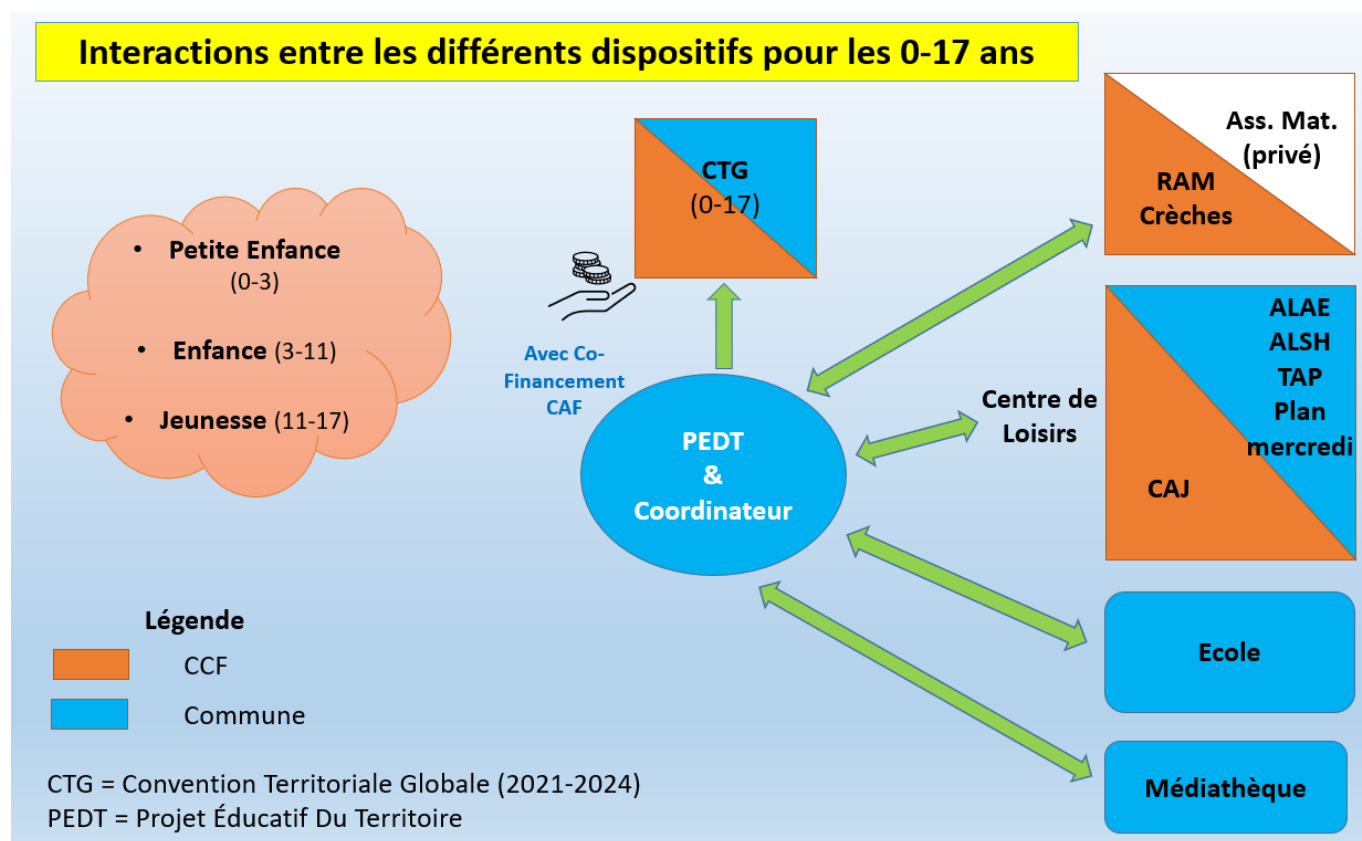
Il vise à garantir la continuité éducative entre les projets et les partenaires et à articuler des actions sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant, du jeune et de sa famille.

C. La Convention Territoriale Globale

Le PEDT est depuis cette année un projet rattaché à la nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG) qui remplace désormais le Contrat Enfant et Jeunesse.

Cette nouvelle convention vise à définir le projet stratégique global à l'égard des familles du territoire à l'échelle de la Communauté de Communes.

Mr CABOT, en charge du diagnostic CTG, a rencontré les élus et techniciens du territoire pour établir un diagnostic partagé dans l'élaboration de cette CTG.



Axes définis par le comité de pilotage pour cette CTG :

- Inclusion et handicap
- Un accueil pour tous et un accès équitable aux services
- La citoyenneté, le vivre ensemble et l'implication dans la vie locale
- Ouverture culturelle et sportive et émancipation

III. LA GOUVERNANCE ET L'ÉVALUATION SUR LE TERRITOIRE

A. La gouvernance

Structure du pilotage

Coordination du projet : sous la responsabilité de Mr le Maire

Elue à l'enfance jeunesse : Mme Sophie TIRMAN

Coordinatrice du territoire : Mme Aurélie DURAND

Modalités de pilotage : mise en place de comités de pilotages et de comités techniques

➤ Comité de pilotage

Le comité de pilotage est un outil de mise en place d'une dynamique partenariale autour de la politique éducative. Les réunions intègrent les évaluations des objectifs définis dans le PEDT ainsi que l'évolution des structures et les actions nouvelles qui en découlent.

➤ Comité technique

L'objet du comité technique est de créer une dynamique avec les acteurs éducatifs de la commune intervenant dans le parcours de vie de l'enfant. Sa mission consiste à s'assurer de la bonne articulation et cohérence des projets avec les objectifs du PEDT. Il doit assurer le suivi, l'évolution et l'évaluation du PEDT.

Au comité de pilotage du PEDT s'ajoute d'autres instances participatives et d'évaluation :



➤ Les Conseils d'école

Ils sont placés sous l'autorité de la directrice d'école et réunissent enseignants, élus, la directrice de l'accueil de loisirs représentants de parents d'élèves, pour échanger sur le projet d'école, le fonctionnement de l'école, la sécurité dans le groupe scolaire, l'organisation des temps périscolaires...

➤ Le Conseil des élèves

Il est composé des délégués de classe, de la directrice de l'école, de la directrice de l'accueil de loisirs, de la responsable de la restauration et de l'élue en charge de l'enfance jeunesse.

Ce conseil est un temps d'échange constructif qui permet aux adultes comme aux enfants d'exprimer des besoins, des observations qui nécessitent une réflexion et de faire des suggestions d'amélioration de la vie à l'école.

Ces temps développent la prise de parole, l'écoute, la patience, la négociation, la mise en projet, et la recherche de solution face à un problème. Il est l'expérimentation d'un processus démocratique et citoyen.

➤ La commission cantine :

Elle est composée de la responsable de la restauration, d'élus, de la directrice d'école, du centre de loisirs et des représentants de parents d'élèves. Elle a été mise en place sur demande des parents afin d'échanger sur le fonctionnement du service, la diététique, la réglementation et le suivi nutritionnel des enfants. Elle n'a été à ce jour réunie qu'une seule fois.

Le calendrier de la démarche

Le comité de pilotage et le comité technique se réuniront chacun au minimum deux fois par an. Durant les trois années du Projet Educatif Territorial, des adaptations pourront être apportées selon l'évolution du territoire et les réflexions menées par les acteurs éducatifs. Des temps de rencontre et de travail pourront être rajoutés selon les besoins.

B. Les orientations éducatives

➤ Prendre soin de soi et de la planète

- En sensibilisant les enfants à l'équilibre alimentaire et au gaspillage
- En sensibilisant les enfants à la fragilité de la nature
- En préparant les enfants à devenir les futurs éco citoyens de l'économie des ressources et du recyclage

➤ Accompagner l'enfant dans son parcours citoyen

- En lui permettant d'être actif dans son lieu de vie
- En favorisant l'expression et l'acceptation de la diversité de chacun

➤ Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant pour l'aider à trouver sa place dans la collectivité

- En lui permettant d'apprendre à gérer ses émotions
- En développant sa curiosité et son éveil culturel
- En l'incitant à la coopération et à la solidarité



C. Les principaux enjeux de l'évaluation

L'évaluation du PEDT permettra de déterminer si les acteurs éducatifs ont réussi à transmettre les valeurs et les objectifs éducatifs définis et travaillés ensemble.

Afin de la rendre plus lisible, elle a été retranscrite dans un tableau. Pour que cette évaluation soit pertinente, chaque structure accueillant le public concerné a intégré dans son tableau des critères d'évaluation communs (indicateurs).

Chaque partenaire éducatif prévoit dans la réalisation de ses actions les outils d'évaluation.

L'évaluation des actions se fera en commun avec tous les partenaires afin de déterminer si les objectifs ont été atteints et de procéder le cas échéant à un réajustement.

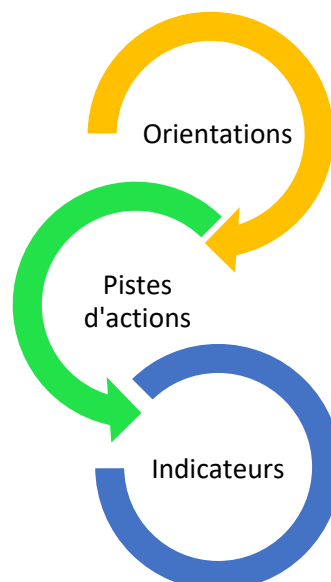


TABLEAU D'ÉVALUATION PEDT

Association d'assistantes maternelles

Objectifs	Pistes d'actions	Indicateurs permettant d'évaluer l'action
<p>➤ Prendre soin de soi et de la planète</p>	<p>Balade dans les parcs et jardins en sensibilisant les plus grands Promenades ludiques et apprenantes Promenades pour collecter des choses en vue des activités à venir</p>	<p>On apprend à respecter les plantes et les fleurs, ne pas ramasser ou toucher sans l'accord de l'adulte. On apprend les noms des fleurs, des fruits ou arbres (les plus courants), les animaux, les insectes... On ramasse feuilles, pignes de pins, bâtons de bois... On peut être amené à nourrir les animaux (oiseaux, tortue, lapins...) arroser les fleurs, ramasser les fruits</p>
	<p>Goûters festifs (anniversaires, carnaval, chandeleur ou Noël) adaptés aux âges des enfants</p>	<p>On goûte des toutes petites quantités, on privilégie les gâteaux maisons et les fruits de saison</p>
	<p>En préparant les enfants à devenir les futurs éco citoyens de l'économie des ressources et du recyclage</p>	<p>Activités à thèmes réalisées avec du matériel récupéré dans la nature ou à la maison (bouchons plastiques, pot en verre, boîtes à œufs, boutons...)</p>
<p>➤ Accompagner l'enfant dans son parcours citoyen</p>	<p>En lui permettant d'être actif dans son lieu de vie L'enfant participe : L'enfant donne son avis : L'enfant apprend l'autonomie :</p>	<p>Pour l'enfant de 2 / 3 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il aide à l'installation des ateliers de jeux et au rangement - Il choisit le jeu encadré du jour (puzzle, pâte à modeler, coloriage, construction...) et rejoint le groupe dédié - Il est incité à aller aux toilettes ou se laver les mains seul sous la surveillance de l'adulte tout de même <p>Il enlève blouson et chaussures dès l'entrée dans la salle et peut aider les plus petits.</p>
	<p>En favorisant l'expression et l'acceptation de la diversité de chacun Eviter les stéréotypes fille/garçon. Soutenir les enfants dans leurs expériences et découvertes.</p>	<p>Les enfants ont accès à tous les types de jeux (poupée, dinette, voiture, déguisement) qui participent à leur construction et épanouissement.</p>

<p>➤ Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant pour l'aider à trouver sa place dans la collectivité</p>	<p>En lui permettant d'apprendre à gérer ses émotions Accompagner un enfant qui n'accepte pas les règles ou les interdits ou qui a du mal à s'intégrer en le valorisant et l'encourageant</p>	<p>Accompagnement individuel dans l'apprentissage de la vie en communauté (savoir attendre son tour, savoir partager...) Importance de répéter souvent les interdits et les règles pour une meilleure compréhension. Importance de proposer des temps calmes pour canaliser les enfants (lecture, chant, musique...)</p>
	<p>En développant sa curiosité et son éveil culturel Proposer des jeux et activités adaptés aux âges des enfants et sans cesse renouvelés</p>	<p>Jeux libres et encadrés tous les matins Activités à thème organisées une fois par mois en lien avec le calendrier (automne, Noël, Pâques, Carnaval...) Accès médiathèque une matinée par semaine (vendredi) Sortie dans d'autres lieux (Ram, salles dédiées petite enfance, spectacle, parcs et jardins...)</p>
	<p>En l'incitant à la coopération et la solidarité Mettre en place des règles de vie et de limites pour garantir le respect de tous (ne pas crier, taper, courrir...) Sécuriser et structurer le lieu d'accueil</p>	<p>Les plus grands apprennent à ne pas prendre le jouet du copain : la règle du « chacun son tour » est mise en place et respectée ; ils ne fréquentent pas non plus le coin dédié aux bébés pour ne pas les gêner Coins jeux distinct installés dans toute la pièce (voiture, cuisine, poupée, jeux de construction...) Coin dédié aux temps calmes (lecture) Coin bébé sécurisé</p>

TABLEAU D'ÉVALUATION PEDT

Ecole primaire

Objectifs	Pistes d'actions	Indicateurs permettant d'évaluer l'action
<p>➤ Prendre soin de soi et de la planète</p>	Programmes du cycle 1 (tri de déchets /matière), cycle 2 et 3 (ressources renouvelables et non renouvelables, Visite station d'épuration)	Évaluations scolaires (% compétences acquises par les élèves)
	Tri du papier dans les classes.	Fonctionnement du tri (sac jaune) : responsables du tri par classe (responsabilités de classes)
	cycle 2 : Rallye lecture « défi écologie »	
	cycle 1 : réseau d'albums sur ce thème	
<p>➤ Accompagner l'enfant dans son parcours citoyen</p>	Conseil de classe hebdomadaire et conseils des élèves	Nombre de conseils de classe et répercussion positive sur le climat scolaire
	-participer aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai (cycle 3)	Nombre d'élèves présents aux commémorations
	- apprendre à porter secours /sécurité routière	Nombre de classes participant à un projet autour des premiers secours/ou sécurité routière
<p>➤ Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant pour l'aider à trouver sa place dans la collectivité</p>	-Gestion des conflits (message clair ; méthode PIKAS, jeu des 3 figures)	Nombre de conflits résolus
	-liaison médiathèque ; sorties scolaires liés aux projets de la classe	Nombre de nouveaux inscrits à la médiathèque scolarisés à l'école Nombre de classes visitant les expositions
	-actions avec le Secours Populaire (défi sportif solidaire, collectes SPF nord toulousain)	Nombre de classes participant aux différentes actions du club « copains du monde » du SPF

TABLEAU D'ÉVALUATION PEDT

Acteur éducatif : ALAE/ ALSH

Objectifs	Pistes d'actions	Indicateurs permettant d'évaluer l'action
<p>➤ Prendre soin de soi et de la planète</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à percevoir, à connaître, et à exprimer ses émotions. - Créer des outils pour accueillir les émotions - Jeux, détente, accueil émotions - Mise en place de repères spatio - temporels - Discussion par classes / groupes une fois par semaine - Sensibilisation alimentation saine et équilibrée - Passerelle collège et maternelle (aider à grandir, accompagner) - Équipe à l'écoute des besoins sociaux et vitaux par l'expression, pas que verbale, de ce que l'enfant a besoin pour se sentir bien - Etablir avec les enfants un diagnostic éco-citoyen de l'accueil de loisirs. - Organiser le tri des matières organiques à la restauration scolaire. - Mettre en place avec les enfants le tri sélectif (poubelles école, cours) Poubelle ludique pour le temps du goûter. - Valorisation des gestes éco-gestes quotidiens (éteindre les lumières, couper les robinets d'eau, trier les déchets, éviter le gaspillage alimentaire, etc. - Connaissance de la flore et de la faune locale (herbier, sorties...) - Sensibilisation aux animaux : insectes, élevage, ... - Privilégier le matériel de récupération pour les activités manuelles. - Mis en place d'animations au tour du jardinage, composteur, cuisine anti gaspillage/ chaine alimentaire : thématiques séjours vacances, projets ponctuels/à l'année (ALAE, TAP) 	<p>Nombre d'activités en lien avec la gestion des émotions.</p> <p>Les enfants identifient et reconnaissent les émotions de base.</p> <p>Nombre d'outils repères spatio-temporel</p> <p>Retours enfants-familles passerelles</p> <p>Nombre de poubelles de tri sélectif à l'école</p> <p>Les enfants réalisent correctement le tri de matériels organiques/ tri sélectif.</p> <p>Achats matériel/ utilisation matériel de récup pour les activités.</p> <p>Nombre d'activités et/ou projets en lien avec l'écologie</p>

<p>➤ Accompagner l'enfant dans son parcours citoyen</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les enfants sur l'utilisation appropriée et l'entretien des locaux communs (toilettes, salles, cours, etc.) - Responsabiliser les enfants sur le matériel mis à disposition (utilisation appropriée, entretien, rangement, etc.) Etablir des règles claires avec les enfants vis-à-vis de la gestion du matériel - Permettre aux enfants de créer des outils de régularisation et de définir des règles de vie - Poser un cadre de référence sécurisant et donner des repères à l'enfant - Aménager les espaces proposés de manière accueillante et pratique afin qu'il puisse être autonome - Mettre le matériel à disposition des enfants afin que les idées émergent et qu'ils prennent des responsabilités quant à sa gestion - Impliquer les enfants dans la création des règles de vie (communes école et ALAE) - Mise en place de jeux coopératifs en mixant les équipes (âge, sexe, niveaux...) - Mettre à disposition des enfants des livres et jeux encourageant l'égalité. - Information au quotidien des familles quant à la journée école/CLAE de leur enfant. Cahier de suivi ? - Volonté de construire des événements festifs en prise directe avec la question du handicap - Adaptation des projets d'animation aux enfants aux besoins éducatifs particuliers. - Sensibilisation enfants et adultes sur le handicap 	<p>Pertinence des règles de vies proposées</p> <p>Accessibilité du matériel pour les enfants</p> <p>Signalétique mise en place</p> <p>Comment circulent les enfants dans la structure (autonomie...)</p> <p>Nombre de propositions d'activités coopératives.</p> <p>Nombre de participations d'enfants à besoins particuliers dans les projets collectifs.</p> <p>Nombre de temps d'échanges autour des différences.</p>
--	---	--

<p>➤ Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant pour l'aider à trouver sa place dans la collectivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de coins permanents pour que chaque enfant trouve sa place - Régler les conflits sans violence/médiation avec les enfants (formation adultes enfants) - Proposer des temps d'animation qui prennent en compte : temps calme avant la reprise des classes entre midi et deux, activités calmes et en libre accès permet à l'enfant de se ressourcer individuellement ou en petit groupe. Dans le cadre des activités plus intenses, la séance se termine par un retour au calme. - L'enfant à toujours la possibilité d'avoir accès à des jeux libres (cours, salle des jeux...) - Organisation des temps calmes tout au long de la journée pour répondre au besoin de repos et de sommeil de chacun - Le repas est un temps convivial, de partage et d'échange, l'organisation de ce temps doit être prévue pour favoriser la communication entre les enfants, et entre enfants et adultes - Pratiquer des activités culturelles et sportives nouvelles - Proposer des activités adaptées à l'âge de l'enfant et à ses besoins. - Proposer des activités où l'imaginaire aura une place importante - Par le dialogue et le respect de la parole : respect de l'intégrité physique de chacun 	<p>Nombre de coins aménagés Nombre d'enfants contents de venir au CLAE Repas convivial Nombres d'activités nouvelles et/ou favorisant le dialogue Nombre de conflits Fréquentation des activités proposées. Nombre de gestion de conflits Aménagement des locaux Plannings différents en fonction des temps d'accueil</p>
--	--	---

TABLEAU D'ÉVALUATION PEDT

Acteur éducatif : CAJ de la CCF

Objectifs	Pistes d'actions	Indicateurs permettant d'évaluer l'action
<p>➤ Prendre soin de soi et de la planète</p>	Accompagnement sur les confections des gouters et des repas pendant les vacances (produits saisonniers / lutte contre la malbouffe...)	Capacité des jeunes à construire des menus équilibrés et de saison. Connaissances par les jeunes des effets de l'alimentation sur la santé.
	Projets autour de l'égalité et des discriminations (filles / garçons)	Réduction du nombre d'altercations et situations de conflit
	Action autour du développement durable (ramassage de déchets par exemple)	Comportements adoptés par les jeunes (tri, gaspillage...)
	Action de valorisation des jeunes (formes diverses)	<i>A définir en fonction des actions et des publics.</i>
<p>➤ Accompagner l'enfant dans son parcours citoyen</p>	Chantiers (actions visant l'intérêt commun)	Adéquation entre les comportements / engagements des jeunes et les attendus des chantiers (utilisation d'une charte chantier)
	Activité autour de l'expression et de la prise de parole (vidéo, web radio...)	Capacité des jeunes à prendre la parole. Capacité à construire un argumentaire pour défendre sa position. Capacité d'écoute des jeunes.
	Atelier débats (théâtre forum, débat mouvants...)	
<p>➤ Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant pour l'aider à trouver sa place dans la collectivité</p>	Passerelles (enfance, collège) visant à éviter les ruptures éducatives et favoriser les parcours des jeunes au sein des structures éducatives locales.	Renouvellement des publics Portion d'une tranche d'âge présente sur les structures éducatives locales
	Programmation générale de loisirs	Participation des jeunes aux différentes propositions Nombre d'actions proposées par des jeunes
	Fonction d'accueil « libre » & Dispositifs divers d'accès aux loisirs	Mixité d'âge et de genre Inclusion de jeunes en situation de handicap
	Actions intergénérationnelles (EHPAD, parents enfants, passerelles enfance...)	Diminution des représentations et des clichés

TABLEAU D'ÉVALUATION PEDT

Espace culturel Pierre SAURY

Objectifs	Pistes d'actions	Indicateurs permettant d'évaluer l'action
	Participer à une sensibilisation par un professionnel au fait de manger sans gaspiller tout en prenant soin de la planète en sélectionnant son repas	Nombres de participants à la sensibilisation Sondage auprès des participants
<p>➤ Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant pour l'aider à trouver sa place dans la collectivité</p>	Participer au prix « Les incorruptibles » afin de favoriser la lecture et donner son opinion par le vote	Nombre de livres lus et nombres de votes effectués par niveau
	Assister aux heures du conte afin de découvrir les livres et la lecture pour les plus petits	Nombre de séances, thèmes abordés
	Effectuer des prêts de livres dans le cadre scolaire afin de se familiariser avec une médiathèque publique et accroître son goût pour la lecture	Nombres de séances de prêts, savoir si les consignes ont été suivies et vérifier évolution sur les séances sur une année
	Saison culturelle (Ateliers parents/enfants, spectacles, concert, expositions...)	Nombre d'enfants et de familles inscrits sur les évènements.